



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
20.09.2007

Date de la convocation des conseillers:
20.09.2007
point de l'ordre du jour :
19

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 28 septembre 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hoffmann, Jaerling, Knaff, Hannen, Zwally, Codello, Wohlfarth, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents: Maroldt, Snel, Huss, Roller, Hildgen, Weidig, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Commission consultative pour Etrangers : Nomination d'un observateur

Vu la missive de Monsieur Donato Spezzacatena, président du Département des Immigrés, comité de la région Esch/Rumelange de l'OGBL datant du 25 juin 2007 proposant la nomination d'un observateur au sein de la commission consultative pour étrangers;

Vu la lettre du 24 juillet 2007 de la commission consultative pour étrangers proposant la nomination d'un observateur ;

Vu la proposition de cette commission de nommer Monsieur Claude Gislard, membre suppléant de ladite commission, comme observateur ;

Considérant qu'il y a lieu de tenir compte de cette proposition ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Après avoir procédé par scrutin secret,

n o m m e à l'unanimité

Monsieur Claude Gislard aux fonctions d'observateur de la commission consultative des étrangers.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 08.10.2007
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,

Date qu'en tête